Inscription à l'école maternelle

Madame, Monsieur,

Votre enfant né en 2019 sera inscrit pour la première fois à l'école maternelle pour l'année scolaire 2022-2023. Il effectuera sa première rentrée le jeudi 1 septembre 2022.

Vous êtes domicilié à Rainvillers, l'école primaire des Rainettes de Rainvillers sera celle de votre enfant.

Afin de pouvoir procéder à son admission, il convient tout d'abord de vous rapprocher de la mairie de Rainvillers (03.44.47.72.06) afin de l'inscrire. Un certificat d'inscription vous sera alors remis.

Il vous appartient ensuite de prendre mon attache par mail (ecole.rainvillers@ac-amiens.fr) afin de convenir d'un rendez-vous en vue de l'admission.

Les rendez-vous seront fixés à partir du vendredi 25 mars 2022 en fin de journée ; et aux dates suivantes :

- jeudi 31 mars de 8h30 à 17h30 ;
- jeudi 07 avril de 8h30 à 17h30 ;
- jeudi 19 mai de 8h30 à 17h30 ;
- jeudi 09 juin de 8h30 à 17h30 ;

Lors de ce rendez-vous, je vous demanderai de me remettre les documents suivants :

- Le certificat d'inscription délivré par la mairie ;
- une copie des pages du livret de famille concernant les parents et l'enfant inscrit ;
- Un document attestant que votre enfant est à jour dans les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication (photocopie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations ou du carnet international de vaccinations).

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur, Nicolas ANNEROSE